

## NÉCROLOGIE

### LÉON REPELIN

*Ancien secrétaire de l'Association. (Promotion 1885).*

Une dépêche du 27 août, bientôt suivie d'une courte notice dans un journal de Lyon, venait surprendre douloureusement tous les amis de notre regretté camarade.

En revenant d'une exploration dans le voisinage de Phu-Nho-Quan (Tonkin) où il était installé depuis quatre ans et demi en qualité de directeur de la Société Lyonnaise de Colonisation en Indo-Chine, Repelin commit la funeste faute de s'aider de son fusil chargé et non désarmé, au passage d'un bac, pour entrer dans le sampan qui devait le transporter sur l'autre rive avec son co-directeur M. C. Cottin et son jeune fils Paul, âgé de douze ans.

Une secousse ou quelque obstacle fit partir le coup, et la charge complète vint trouer la poitrine de notre pauvre camarade qui tomba dans les bras de son fils en proférant un appel désespéré à sa femme et à ses malheureux enfants. De l'effroyable plaie, le sang jaillissait à flots, et tous les efforts de Cottin, du petit Paul et d'un Annamite, pour arrêter l'hémorragie furent inutiles. Dans le trajet de 5 kilomètres jusqu'au poste où ils avaient laissé leurs chevaux, Repelin expirait sans reprendre connaissance, et Cottin dut abandonner dans la brousse le corps de son camarade et ami, le laissant à la garde de son jeune fils pendant que lui-même partait à franc étrier chercher sa femme et la préparer à son irréparable perte. "Faites vite, disait le pauvre petit qui ne croyait pas encore à son malheur. Galopez à la maison, il n'y que maman qui pourra le réveiller."

Il est malaisé de dépeindre et de se figurer la scène poignante de l'arrivée de la pauvre femme et du funèbre cortège au travers de la forêt et des plantations.

Les Annamites, sur le parcours, voyant Cottin et l'enfant couverts de sang, les vêtements en lambeaux, car ils avaient tout déchiré pour tamponner l'effroyable plaie, croyaient à une attaque des pirates.

Lorsqu'ils connurent le drame, leur effroi se changea en manifestations de regrets, de compassion et d'empressement pour celui qu'ils avaient appris à estimer et envers celle dont ils n'avaient reçu que des bienfaits et dont la douleur résignée les frappait.

De toutes parts, colons, voisins et amis, chefs de village, fonctionnaires français s'unirent pour apporter un dernier témoignage d'affection et d'estime à notre pauvre ami, et de respectueuse douleur à M<sup>me</sup> Repelin et à ses enfants.

De nombreuses couronnes furent déposées sur son cercueil et un long cortège l'accompagna jusqu'à la petite chapelle que les amis de France avaient fait ériger à sa demande et à celle de ses collaborateurs sur la concession même, à une faible distance de l'habitation. Deux missionnaires officierent à la triste cérémonie. Le petit sanctuaire à peine ouvert est déjà transformé en chapelle mortuaire, et il abrite maintenant un digne et parfait époux, un excellent père, un bon ami et un vaillant Lyonnais.

Tous les camarades de Léon Repelin (et ses fonctions de secrétaire dans le Comité de notre Association ont multiplié le nombre de ceux qui peuvent lui donner ce nom) ont conservé le souvenir de son affabilité, de sa droiture, de son dévouement modeste aux intérêts de l'Association; son intelligence était vive, sans faux éclat, ses connaissances variées et dans la carrière qu'il avait embrassée d'une façon aussi inattendue, il avait fait preuve d'une facilité rare d'assimilation.

Nullement préparé par son éducation, ni entraîné par ses goûts à la vie agricole et à l'existence quelque peu aventurière du colon, il s'était promptement mis au courant des procédés de culture, des débouchés, s'profitant de l'expérience et de la bonne volonté d'aimables voisins, ne négligeant pas la lecture de livres spéciaux et quelquefois arides, voyant et écoutant, témoignant ainsi de sa ténacité, d'une remarquable puissance de travail et d'une grande énergie dans un corps d'apparence frêle, mais endurci par la nécessité de réussir et soutenu par un sentiment délicat du devoir.

Il avait de l'ordre, des idées larges et pouvait conduire une entreprise, et ce n'est sans un émoi bien compréhensible que je lisais à la fin de septembre, trois semaines après sa mort, une longue lettre, un rapport de vingt pages bien remplies, résumant tout ce qui avait été fait à la concession, par lui et par de précieux collaborateurs, indiquant d'une façon claire et méthodique ce qu'il croyait utile d'entreprendre, étudiant des conditions d'entente avec les indigènes pour tirer parti des produits du sol.

Toutes ses lettres étaient intéressantes, assurément, mais la dernière était comme un résumé et un testament. Si cela avait été possible, elle eût augmenté nos regrets.

Et ce n'était pas chose facile que d'organiser de toutes pièces et de diriger une exploitation en pays lointain. Repelin était parti quelques mois après son beau-frère Chaffanjon, ancien élève, comme lui, de notre Ecole, et un associé, capable et entreprenant, Gustave Vincent de Saint Donnet, dont la famille avait fourni la plus large partie du capital de la petite société qui devait mettre en valeur une concession de 1.700 hectares, dans la province de Ninh-Binh. Après deux ans, profitant d'une occasion, Chaffanjon allait tenter fortune ailleurs et était remplacé à la colonie par C. Cottin, qui devait avoir le funèbre devoir d'assister Repelin à ses derniers moments.

Les colons, à leur arrivée, avaient trouvé la brousse et de maigres rizières. En quelques mois, le fer et le feu attaquaient la forêt: 16 kilomètres de routes, maintenant bordées de bancouliers, de bambous et autres arbres de rapport étaient tracés; des ponts jetés sur les arroyos, 80 hectares étaient défrichés et plantés en caféiers, 15 hectares en théiers, 150 hectares en rizières aménagés et cultivés en métagage par les Annamites auxquels on confiait des buffles, des semences et quelques avances.

Des cainhas étaient construites pour abriter les indigènes qui venaient se fixer avec leurs familles sur la concession et former plusieurs villages. Des étables entourées de palissades abritaient la nuit, contre le tigre et contre les voleurs, un nombreux cheptel formé en deux troupeaux au centre de larges pâturages conquis par le feu sur la forêt et bordés et coupés de haies de bambous pour faciliter la pâture et donner, avec le temps, des coupes d'un bois dont l'écoulement est toujours assuré. Un marché se tint, désormais, chaque semaine sur la concession, et amena une grande affluence de monde et un bétail nombreux dont

le fumier fut précieusement recueilli pour les cultures. Petit à petit la route de la colonie devint familière et les transactions avec les indigènes facilitées.

Trois ans après le premier coup de coupe-coupe dans la brousse, on récoltait quelques centaines de kilogrammes de café; l'année suivante, 1.800 kilogrammes; cette année, 7.500 kilogrammes sont en magasins et vendus. La récolte déjà commencée de l'exercice prochain permet d'espérer 12.000 kilogrammes, malgré des typhons, des inondations terribles et les ravages d'un insecte destructeur, vrai phylloxera du café. Des plantations voisines ont été anéanties et arrachées après avoir été dévorées par le fléau; mais les colons ne se sont pas découragés, et par une culture et une surveillance de tous les jours, par des fumures largement distribuées et fournies par un troupeau de plus de 200 têtes de bétail, buffles, vaches et chevaux, en élaguant patiemment un à un les arbustes atteints, ils sont arrivés à maintenir leurs plantations en état et en rendement toujours croissant.

La dernière lettre de Repelin était pleine de promesses: il se croyait au bout de ses peines et entrevoyait le commencement de la récompense. Hélas, il ne récoltera pas le fruit de ses peines...! Peut-être a-t-il échappé aux déceptions et aux regrets. Ceux-ci sont maintenant, dans l'ordre moral, le partage de ses nombreux amis, de tous ceux qui l'ont connu, celui de sa famille, de sa mère, de son vieux père, que toute la ville entoure de son respect, de sa vertueuse et vaillante épouse à laquelle j'envoie un bien douloureux et respectueux hommage avec un suprême adieu à celui qu'elle soutenait par son courage et charma par son affection; que ses enfants soient sa consolation et sa récompense!

Jean BALAY.